

Mouvement syndical international

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **8 (1916)**

Heft 7

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

A Bâle, la situation était toute différente. Les bourgeois de la capitale, confiant en leur supériorité militaire et en l'appui d'une partie de leurs anciens sujets qu'ils tenaient sous leur dépendance économique, préférèrent perdre leur ancien domaine rural plutôt que de se laisser tyranniser dans les conseils par ses représentants. A la revendication de l'égalité politique, ils répondirent en 1830 par un compromis. Ils offrirent à la campagne 79 sièges sur 154 dans le corps législatif. C'était en apparence renoncer à la majorité, mais comme la population de la ville était loin d'atteindre à la moitié de celle du canton, ce n'était nullement satisfaire les démocrates intransigeants. Après plus d'une année de débats stériles et de luttes à main armée, la séparation fut décidée, d'un commun désaccord, si l'on peut dire. La ville restait maîtresse d'elle-même, la campagne le devenait. On se résigna ainsi à une solution qui n'avait heureusement prévalu nulle part ailleurs. L'intérêt commun des deux parties fut sacrifié à l'amour-propre de chacune d'elles.

La conquête de l'égalité politique, entreprise par les campagnes suisses contre les villes en 1830, s'étendit et s'affirma encore dans les années suivantes. Elle s'acheva en 1848 par l'adoption de la Constitution fédérale qui en sanctionna définitivement les résultats. Dans son fameux article 4, en effet, elle proclama « tous les Suisses égaux devant la loi » et déclara que dorénavant il n'y aurait plus en Suisse « ni sujets, ni privilèges de lieu, de naissance, de personnes ou de familles. »

Par son vote du 1^{er} septembre 1848, le peuple suisse, en consacrant le triomphe de la démocratie moderne, mit un terme à la séculaire suprématie politique des villes sur les campagnes. On peut même dire qu'il alla plus loin. S'inspirant de la Constitution de notre grande république sœur, les Etats-Unis d'Amérique, il confia l'exercice de l'autorité suprême à une Assemblée fédérale dont un des conseils représentait la nation et l'autre les cantons. C'était, théoriquement tout au moins, rompre au profit des campagnes et aux dépens des villes avec le principe strictement démocratique de l'égalité de tous les citoyens. Sur les vingt-deux cantons représentés au Conseil des Etats, vingt et demi, en effet, avaient une population en majorité rurale. Dans un des conseils souverains, les villes pouvaient donc, par le jeu normal des institutions électorales, être condamnées à une insignifiance politique que leur importance démographique n'aurait nullement justifiée.

Mais, je m'empresse de l'ajouter, ce n'était là qu'une possibilité théorique qui ne s'est point réalisée jusqu'ici. Si je la signale, ce n'est ni

pour y reconnaître une iniquité, ni pour y entrevoir un danger, mais simplement pour montrer combien largement la Constitution de 1848 ouvrait la porte à l'avènement politique des campagnes.



Dans les fédérations

Dans l'Alimentation

On se souvient qu'en janvier écoulé la S. A. Vautier frères & C^{ie}, manufactures de tabacs, cigares et cigarettes à Grandson, Yverdon et Chêne-Bourg, distribua à chacun et chacune de ses 400 ouvrières et ouvriers une gratification de 25 à 30 francs.

La convention existante entre elle et la Fédération suisse des ouvriers de commerce, transport et alimentation arrivant à terme, elle a accordé une augmentation de salaire de 10 pour cent moyennant quoi la dite convention a été prolongée jusqu'au 1^{er} mai 1918.

Cette attitude et le fait que la S. A. Vautier frères & C^{ie} n'occupe que des ouvrières et ouvriers syndiqués constituent la meilleure recommandation qu'on puisse donner de ses produits et doivent engager tous nos adhérents à les acheter de préférence à ceux des fabricants qui ne veulent pas discuter avec les fédérations ouvrières.

L'habitude prise par les ouvriers anglais de ne consommer que des produits fabriqués par des ouvriers syndiqués a beaucoup contribué à donner au mouvement ouvrier de ce pays la puissance que l'on sait.

* * *

D'autre part, le boycott des produits de la fabrique *Ormond* continue, cette maison se refusant toujours de discuter avec l'organisation syndicale.



Mouvement syndical international

Relations internationales

La *Justice* du 17 juin 1915, l'organe du Parti socialiste britannique contient un article de Quelch, jun., également rédacteur du *Federationist*, l'organe de la Fédération générale des Trades-Unions, où il dit: « Malgré la guerre et les difficultés qui en résultent, trois des divers secrétariats professionnels internationaux, au côté du secrétariat de l'Union syndicale internationale (secrétaire Legien), continuent avec zèle leurs travaux. Les *Bulletins de l'Union internationale des ouvriers sur bois*, de la Fédération internationale des ouvriers des transports et de la Fé-

dération internationale des ouvriers sur métaux paraissent régulièrement, ils sont *exempts de toute haine de race et de chauvinisme* et cherchent à prouver que le cœur de l'Internationale reste sain et bat avec vigueur contrairement à sa mort si souvent annoncée. »

Autriche

La Fédération autrichienne des ouvriers sur métaux en 1915

La terrible année de guerre de 1915 est derrière nous. La guerre mondiale, ce puissant révolutionnaire, ce profond transformateur de tout ce qui a existé, a aussi fortement ébranlé le mouvement ouvrier. Rien n'est resté des conditions du développement normal d'avant la guerre. Rien n'est resté des conditions d'Etat, des conditions civiles et économiques, et les conséquences touchent à la base de la vie et de la société, et il est évident que les syndicats ne peuvent pas rester hors de l'influence de si grands événements. Les conséquences de la guerre devaient nécessairement les atteindre et parmi eux aussi naturellement la Fédération autrichienne des ouvriers sur métaux, elle devait modifier sa constitution, ce qui devait d'abord se remarquer dans ses groupes locaux et ses effectifs.

Par suite des opérations de guerre dans l'est et le sud-ouest, la Galicie, la Bukovine et une grande partie de la Moravie du nord et de la Silésie ont été comprises dans la zone de guerre, ce qui n'a pas seulement entravé toute activité syndicale, mais encore ce qui a complètement dissout ce que la fédération possédait en divers endroits de cette zone. C'est ainsi qu'en Galicie 18 groupes locaux, dont 14 avaient ensemble 1134 adhérents, durent suspendre leur activité. Dès l'invasion des Russes, en Galicie et en Bukovine, 14 groupes locaux furent détruits, les membres furent dispersés aux quatre vents, une partie fut évacuée, une autre dut fuir. Les fonctionnaires, la fortune et les inventaires ont disparu, ce n'est qu'après que les Russes furent chassés que l'on retrouva à nouveau de faibles traces de la fédération. Actuellement, la fédération a quatre groupes locaux avec 201 membres en Galicie. En Bukovine, le seul groupe local de Czernowitz, avec 27 membres, fut suspendu. Dans la région du sud-ouest, Trieste, Istrie, Styrie inférieure, la fédération a perdu 4 groupes locaux avec 148 membres.

Le nombre des groupes locaux et des membres de la fédération était, à fin 1915, de 217 groupes locaux contre 248, à fin 1914, et de 29,352 membres, à fin 1915, contre 32,323, à fin 1914. De ce nombre reviennent à la Basse-Autriche et

à Vienne: 72 groupes locaux avec 20,908 et dans les autres provinces 145 groupes locaux avec 8444 membres.

La réduction du nombre des groupes locaux de 248 à 217 provient de ce que la fédération s'efforce à faire fusionner tous les groupes locaux de Vienne en un seul corps administratif, de sorte que dans une période rapprochée, les 54 groupes locaux de Vienne seront associés en un seul. En 1915, 15 groupes locaux viennois avaient ainsi fusionné.

La fédération a subi un dommage beaucoup plus grand par la perte de membres que par le rétrécissement de son domaine d'activité par la guerre, on peut s'en rendre compte par l'état du mouvement des membres.

L'effectif à fin 1913 était de	61,465
» » » 1914 » »	32,323
Nouvelles admissions en 1915	11,629
Mobilisés annoncés	10,641
Démisionnés pour d'autres raisons	3,959

Le chiffre, non sans importance, de 3959 membres « démissionnaires pour d'autres raisons » trouve son explication dans le fait que la physiologie des entreprises travaillant le fer et le métal et la répartition des ouvriers dans ces usines est tout autre qu'avant la guerre. Des milliers d'ouvriers furent détachés dans les usines réquisitionnées pour les besoins de guerre, en se basant sur la loi sur les fournitures de guerre, et furent déplacés dans des régions industrielles où l'idée d'organisation syndicale n'avait pas pu prendre pied avant la guerre. Environ 4000 ouvriers de Vienne et de Basse-Autriche seuls furent détachés à la fabrique de canons Skoda, à Pilsen, dans une usine où, pendant la guerre en particulier, la direction écrase violemment toute velléité d'organisation des ouvriers. Beaucoup furent détachés à Witkowitz et dans d'autres usines de l'industrie de guerre de Bohême, de Moravie. Ils durent renoncer à leur sociétariat sous la pression des patrons ou parce qu'il n'existait aucune organisation à cet endroit et qu'il n'en existe encore point maintenant, ou parce que les forces syndicales de l'endroit ne suffisaient pas à protéger les ouvriers contre les violences, ce qui fut particulièrement le cas dans les régions industrielles tchèques.

D'autre part, de nombreuses personnes affluant vers les industries de guerre viennent en grande partie de catégories ouvrières qui n'avaient pas pu non plus être atteintes avant la guerre par l'idée d'organisation et qui, en période de guerre, ne peuvent être atteintes que lentement et avec beaucoup de peine, étant données les difficultés que l'état guerre oppose à toute activité de recrutement et d'organisation, à quoi il faut encore ajouter que, par suite de la mobilisation,

de grandes régions industrielles sont sans fonctionnaires de syndicales et que l'activité syndicale est réduite à sa plus minime expression. Sur 58 fonctionnaires qu'avait la fédération et ses sections locales, 26 ont été mobilisés jusqu'à présent, de sorte que dans une série des secrétariats de districts, les travaux d'agitation et d'administration sont accomplis par des collègues, entièrement en dehors de leurs heures de travail.

Il n'est pas besoin de montrer spécialement que l'affaiblissement du corps organique n'a pas été sans influence sur la situation financière. Les recettes de l'année du rapport furent de 752,600 francs, les dépenses de 689,000 francs, il restait donc un excédent de 63,600 francs. On dépensa pour secours, une somme de 175,960 francs.

Il n'y a pas eu de mouvements de salaire dans le sens propre de la tactique de lutte syndicale pendant l'année de guerre. Non pas qu'il ait manqué de raisons de lutte pendant la guerre, mais parce que les obligations de fer de la guerre et leurs conséquences les ont rendues impossibles. La fédération fut obligée, plus que d'habitude, de protéger les droits à l'existence des ouvriers menacés par les patrons en passant par les bureaux gouvernementaux et par les autorités militaires. Et, il faut le dire, ce fut avec beaucoup de succès. Le gouvernement et l'administration militaire furent aussi obligés, dans de nombreux domaines et afin d'établir une économie de guerre, de prendre position dans des questions importantes contre la puissance patronale, pour protéger les droits des ouvriers continuellement menacés par les intérêts capitalistes.

Dans quelle mesure et dans quelle étendue la protection des ouvriers occupés à l'industrie des métaux a-t-elle été obtenue par l'intervention de la fédération autrichienne des ouvriers sur métaux? Nous le présenterons dans un rapport spécial.



Divers

L'exportation des produits agricoles

Sous ce titre, nous lisons dans le *Paysan suisse* (numéro 6 de juin 1916) l'article suivant, qui ne laissera pas d'étonner nos lecteurs, du moins ceux de nos centres qui sont obligés de s'approvisionner sur le marché aux légumes et autres produits du sol.

« Sans trêve ni relâche la presse socialiste ne cesse de combattre l'exportation de produits du sol, en particulier du bétail, du lait, du fromage et du fruit. Indépendamment du fait que nous n'exportons que le superflu de ces produits, c'est à cela que nous devons d'avoir un cours de l'argent restant à un niveau normal. Où en serions-

nous sans cela? De même que l'Autriche et l'Allemagne, nous pourrions exporter trois francs pour en obtenir deux. La réalisation des vœux des socialistes équivaudrait à ceci: renchérissement du pain, du sucre, du pétrole, des denrées coloniales et aussi des matières premières destinées à l'industrie, d'autre part, réduction du produit de la vente des objets manufacturés exportés à l'étranger. Rien ne saurait être aussi pernicieux pour la classe ouvrière suisse que l'adoption par la Confédération d'une politique économique basée sur les desiderata des socialistes. Vie chère, chômage, voilà quels en seraient les résultats! C'est, par contre, grâce à la politique économique adoptée par la Confédération que celle-ci parvient à payer avec nos produits agricoles la majeure partie des céréales qu'elle importe. Grâce aux organisations créées, il a été possible d'obtenir pour les consommateurs des prix équivalant à ceux payés en temps normaux. Notre agriculture prend doublement soin des consommateurs et leur livre à des prix modérés les produits du sol et, par l'échange de fromage, de lait, de bétail et de fruit, se trouve à même d'introduire au pays les céréales dont celui-ci manque. Aussi est-ce avec raison que l'on peut avancer que les consommateurs suisses ont trouvé dans l'agriculture la dernière planche de salut. Quant à dire si on leur en saura une fois gré, c'est une toute autre question! » *E. L.*

De deux choses l'une: ou le D^r E. Laur est un pince-sans-rire de première force, ou bien il est sincère dans ce qu'il écrit. Il l'est certainement, mais alors il serait intéressant de savoir à quoi l'on doit attribuer sa bonne foi. Ce ne peut être qu'à l'ignorance et à un manque de raisonnement. Serait-il célibataire? Cela expliquerait dans une certaine mesure l'imperturbable optimisme du prophète de Brougg. Car si M^{me} Laur fait ses marchés elle-même, elle doit s'être aperçue qu'à l'heure qu'il est on ne trouve plus, même pour dix francs, ce qu'en temps normal on remportait du marché pour une pièce de cent sous.

A moins que des paysannes reconnaissantes à celui qui défend si bien leurs intérêts, n'apportent à M^{me} Laur, sans se faire payer, pommes de terre, fruits, légumes, œufs, beurre, etc. Dans ce cas, la mercuriale des denrées alimentaires ne présente évidemment qu'un intérêt fort médiocre dans la maison du D^r Laur.

(Journal suisse des Chemins de fer.)

Les bonnes affaires

Les salines suisses du Rhin ont réalisé, en 1915, un bénéfice net de 449,564 francs. Le dividende sera de 10% pour les actionnaires. — Et pour les ouvriers?